FONDATION Camp des Milles
MÉMOIRE ET ÉDUCATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE -8 OCTOBRE 2015

Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation

« Seule l'Histoire libère et l'ignorance opprime. »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU CAMP DES MILLES

Ce 8 octobre 2015 est un jour symbolique et historique pour notre pays.
Pour la première fois, un Président de la République visite un camp sous autorité vichyste, qui fonctionna entièrement avant l'occupation allemande de la zone dite « libre », Pour la première fois aussi, un Président de la République visite le Camp des Milles, seul camp français d'internement et de déportation encore intact.

Après le discours du Vel d'Hiv de Jacques Chirac en 1995 sur la responsabilité française dans la déportation des Juifs, cette visite est un pas de plus sur le chemin de la vérité historique mais aussi sur les leçons civiques à en tirer.
Car le Président, accompagné de Madame Bokova, directrice générale de l'Unesco, inaugure aussi une Chaire de l'UNESCO sur « Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires », attribuée conjointement à l'Université d'Aix Marseille et à la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education. Cette Chaire repose sur l'approche novatrice d'une "convergence des mémoires" permettant de faire ressortir les mécanismes humains fondamentaux pouvant conduire au pire et les capacités d'y résister.

Plus de 900 personnes sont rassemblées à cette occasion, élus, représentants des autorités civiles, militaires et religieuses, associations et institutions culturelles, éducatives, universitaires, humanitaires, du monde économique et social, de la presse, des communautés juive, arménienne, tsigane et musulmane.

François Hollande prononce un discours fort, affirmant qu'il faut « *ne rien ignorer pour être soi-même capable d'être responsable.*
Il y a des lieux qui sont des leçons d'histoire et le mémorial du Camp des milles est l'un de ces lieux-là…
Ici dans ce Vel d'Hiv du Sud nous avons une fois encore le devoir de garder le souvenir des victimes mais également d'évoquer d'une certaine façon l'histoire de nos responsabilités et d'appeler à la vigilance. Ce qui s'est produit ici c'est le résultat d'une longue dérive, d'un mouvement qui a vu toutes les digues démocratiques qui paraissaient solides sauter les unes après les autres. La première digue fut celle des mots. (…) Puis la deuxième fut celle de la loi (…) lorsqu'elle s'est mise à désigner des suspects, des indésirables.
(…) Nous avons donc le devoir de refuser certains mots, et de dénoncer les effets de ces mots, ce qu'ils traduisent, des divisions, des amalgames, des ressentiments, des exclusions, des discriminations. La vocation d'un lieu comme le Camp des Milles c'est de nous y aider (…). Alors il faut venir dans ces lieux pour que tout soit restitué dans cette logique.
(…) Je souhaite aller plus loin en faisant du Camp des milles un partenaire national de l'Etat pour la formation et la citoyenneté par la mémoire. Car le site a été la première institution pour laquelle le DILCRA a passé une convention parce qu'il avait bien conscience que c'était là que le Plan que j'avais annoncé pouvait trouver sa traduction.
(…) La mémoire citoyenne n'est pas une addition de mémoires plurielles. La mémoire citoyenne est celle qui réconcilie, qui unit, qui relie, c'est la convergence des mémoires car il n'y a pas de souffrances, ni de victimes supérieures aux autres. Il n'y a pas d'histoire exclusive aux autres, qui écarterait les autres, il y a l'Histoire, toute l'Histoire. La Shoah ce n'est pas seulement l'histoire des Juifs, c'est l'histoire de l'humanité. (…) Et toutes ces histoires, toute l'Histoire doit être transmise avec exactitude face aux faussaires et aux négationnistes. Seule l'Histoire libère et l'ignorance opprime. »

Ce discours fut précédé de celui de Mme Bokova, Directrice générale de l'Unesco et d'Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, directeur de recherche émérite au CNRS et responsable scientifique de la Chaire inaugurée.

Madame Bokova, souligna que le camp des Milles est *« un lieu qui montre que l'éducation, la recherche, la culture sont plus fortes que la haine. Un lieu pour dire que la connaissance de l'histoire donne à chacun les outils pour résister aux discours qui exploitent l'ignorance et la peur, qui circulent dans la rue ou sur Internet. Nous devons permettre à chacun de maîtriser ces outils. L'examen du passé ne nous affaiblit pas. Il ne nous divise pas. Au contraire, la connaissance nous élève, elle aiguise nos consciences – elle est un antidote, pas toujours suffisant, mais toujours nécessaire, contre l'indifférence et le crime. »*
Elle affirma que la Chaire « *constitue l'armature d'un effort international pour l'éducation à la citoyenneté mondiale. Ce travail n'est pas tourné vers le passé – c'est un effort pour combattre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme aujourd'hui, prévenir les génocides demain*. »

C'est avec gravité qu'Alain Chouraqui lut le Manifeste des membres de la Chaire (en annexe), venant de 3 continents, « i*nquiets des atteintes multiples aux principes démocratiques et des menaces graves qui pèsent sur l'intelligence et sur la culture dans de nombreuses parties du monde*. »
(…) *Aujourd'hui, face à la montée de l'intolérance qui nourrit les peurs et les violences, face à la crise morale qui laisse prospérer le racisme, l'antisémitisme et tous les extrémismes, face à la progression des inégalités qui mine la cohésion sociale, nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité de faire du projet démocratique et de l'idéal humaniste un horizon du progrès pour l'Humanité.*
Par notre engagement intellectuel et citoyen, nous voulons contribuer à revivifier les valeurs démocratiques, contre la tentation de la pureté identitaire qui, par refus de l'altérité, produit des discriminations et conduit inexorablement à la violence de masse. Nous affirmons que c'est par l'éducation, la culture et la mémoire de l'expérience humaine que se construit la société démocratique éclairée, ouverte et fraternelle à laquelle nous aspirons »

Auparavant, le Président avait tenu à se recueillir sur les lieux mêmes du départ pour la déportation de plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs du camp des Milles vers Auschwitz, où il salua d'anciens résistants et déportés du camp des Milles.
Abraham, 5 ans… Maria, 11 ans, Hans, 1 ans, Rachel, 5 ans… La centaine de noms de ces enfants sont égrenés tout d'abord par Denise Toros Marter, déportée à Auschwitz à 16 ans, puis par Salomé, 13 ans. Symbole émouvant de la transmission de cette mémoire douloureuse.
Furent ensuite lus les noms des « Justes des Nations » qui ont aidé les internés du Camp des Milles, par Bertrand Manen, fils de l'une ces personnes exemplaires.

Cette cérémonie, comme la visite elle-même, se sont déroulées en présence d'une délégation ministérielle composée de :
Mme. Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Mme Christiane Taubira, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Mr Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, auprès du ministre de la Défense.

Après ce temps de recueillement, le Président s'est dirigé vers le bâtiment d'internement où il a pu découvrir les lieux aux côtés d'Alain Chouraqui.
Au cours de cette visite, deux jeunes lycéens lui ont présenté les espaces muséographiques, puis un éducateur, une enseignante d'un établissement prioritaire, une animatrice de la Protection judiciaire de la jeunesse lui ont expliqué comment le Site-Mémorial devient porteur de repères pour beaucoup de jeunes en difficulté.
Le Président rencontra ensuite, dans la partie intergénocidaire du Mémorial, des représentants des communautés arménienne, tutsi, et tsigane.
Serge Klarsfeld et Jean-François Guthmann lui ont enfin présenté leurs expositions, celle relative aux 11 400 enfants juifs déportés de France et celle montrant le sauvetage d'enfants par l'OSE.

Contacts Presse :
ODILE BOYER
odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK
dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des

intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :
- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité…) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».
Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.
Cette exposition est complétée par celle de l'OSE "Sauver les Enfants" : 1938-1945

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.
Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :
Ministères de la Culture, de l'Education nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.